

---

## Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue et vérification des présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2021 et suivis
6. Présentation et adoption du rapport annuel 2021-2022
7. Présentation et adoption des états financiers au 31 mars 2022
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022-2023
9. Élections
10. Mandats confiés à l'exécutif
11. Questions diverses
12. Levée de la séance

---

La durée du mandat des élus sera de trois (3) ans. Les postes à combler sont :

- 1 poste représentant la clientèle ayant une déficience auditive
- 2 postes représentant la clientèle ayant une déficience du langage
- 1 poste représentant la clientèle ayant une déficience motrice
- 1 poste représentant la clientèle ayant une déficience visuelle